



Le CESER doit réglementairement donner un avis sur l'ensemble des rendez-vous budgétaires de la Région, à savoir :

- les orientations budgétaires (OB, présentées en octobre)
- le budget primitif (BP), voté en décembre en Pays de la Loire, qui présente les autorisations budgétaires de l'année.
- le budget supplémentaire (BS) qui permet de modifier certaines lignes budgétaires et de prendre en compte le résultat de l'année précédente (présentation en juin).
- le compte administratif (CA) (résultat définitif, présenté en même temps que le BS de l'année suivante),
- les décisions modificatives éventuelles qui modifient certaines lignes budgétaires en tenant compte d'événements intervenus depuis l'adoption du budget primitif.

La Région expose dans son rapport les éléments budgétaires envisagés pour les années à venir avec notamment une augmentation forte de la capacité de désendettement. Projetée à 10 ans à fin 2021 et autour de 8 ans à fin 2023.

La CGT a voté l'avis du CESER.

LA CONTRIBUTION DU CESER (TÉLECHARGEABLE SUR LE SITE DU CESER)

Parmi les commentaires de l'avis du CESER, on peut noter les éléments suivants :

- ⇒ Le CESER regrette le manque d'informations sur la nature des investissements prévus dans les prochaines années, et réitère sa demande d'un **plan pluriannuel d'investissement** qui seul permettra d'assurer le suivi du plan de relance en matière d'investissement.
- ⇒ Le CESER sera attentif au BP 2021 pour comprendre la **traduction financière** de l'intégralité du plan de relance.
- ⇒ Au regard des ambitions annoncées et de la mobilisation engagée, le CESER souhaite connaître les raisons de l'arrêt de la **démarche « Ma Région 2050 »**. Inscrire la stratégie de la Région dans une réflexion de plus long terme reste une nécessité.

Des remarques sont émises par les commissions thématiques, elles recouvrent l'ensemble des politiques de la Région, par exemple :

- ⇒ Concernant les dispositifs **e.pass jeunes et santé**, désormais dématérialisés, et qui sont sous-utilisés, le CESER alerte sur les risques d'exclusion de facto encourus par des jeunes isolés par la fracture sociale et numérique.

- ⇒ Dans les domaines de la santé et du social, **toute dépense, surtout dans les champs de compétences de la Région, doit être considérée comme un investissement en prévention** pour limiter les charges en curatif. Les budgets comme les accès aux droits restent bien modestes par rapport aux besoins.
- ⇒ Le CESER souhaiterait une plus forte impulsion des mesures de **relance de l'économie** en 2021 compte tenu de la gravité de la situation. Les mesures prises en 2021 doivent s'inscrire dans une stratégie de long terme afin d'accélérer la transition économique, sociale et écologique de la région. C'est particulièrement le cas pour l'industrie. Le CESER accueille favorablement la volonté régionale de renforcer ses actions sur ce secteur.
- ⇒ Le CESER sera attentif à la **revoyure à mi-vie de la convention TER 2018 2023** attendue d'ici à la fin 2020. Il s'interroge sur la possibilité d'augmenter l'offre dans le cadre de cette revoyure, si la Région maintient sa contribution au même niveau.
- ⇒ Le CESER se réjouit que les tournées des **Orientibus**, qu'il avait préconisées, aient bien été mises en place pendant l'été.
- ⇒ Suite à la réforme de l'apprentissage, 47 nouveaux CFA sont apparus depuis janvier 2020, parfois même dans les entreprises (en plus des 54 historiques), créant une concurrence accrue entre les différents organismes. Le CESER s'inquiète de la **fragilisation possible de certains CFA** due à cette concurrence.
- ⇒ Le CESER note avec satisfaction la préoccupation de la Région à l'égard des décrocheurs et la création à terme de 300 nouvelles places dans les **écoles de production**.
- ⇒ En matière de tourisme, le CESER considère qu'il faut modifier les politiques publiques pour conjuguer les aides aux entreprises contraintes d'adapter leur modèle économique, un meilleur recours aux subventions, la mise en place de nouveaux dispositifs pour aider directement les publics les plus éloignés des vacances. Par ailleurs, le CESER souhaite attirer l'attention de la Région sur l'enjeu social et économique de l'**emploi saisonnier**.
- ⇒ La crise sanitaire provoque de nouvelles formes de **pauvreté ou de précarité des jeunes**, quel que soit leur statut. En tant que chef de file des politiques de jeunesse, la Région a une responsabilité particulière. Il s'agit à la fois de faire évoluer les dispositifs existants et d'en inventer de nouveaux pour répondre aux besoins des jeunes dans leur diversité, à court, moyen et long terme.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE YVIC KERGROAC'H

Comme elle l'a fait pour la DM3, La CGT remercie la rapporteure au budget, la chargée de mission de la commission 1 et l'ensemble de l'équipe du CESER.

Alors que la Région prévoit une capacité d'endettement de 10 ans en 2021, le CESER approuve cette stratégie financière au nom de l'urgence provoquée par la crise sanitaire.

La CGT n'a jamais fait grief à la Région d'emprunter pour réaliser les investissements nécessaires. Il s'agit de répondre aux besoins des populations et de préparer l'avenir du territoire. Nous avons aussi toujours souligné la nécessité d'un haut niveau de dépenses de fonctionnement pour faire fonctionner les services publics.

Aujourd'hui comme hier, nous considérons donc que **la priorité pour la Région doit être de contribuer à assurer une résilience maximale face à la crise**, pour permettre la sauvegarde des emplois existants, et la création de nouveaux emplois, tout en assurant les conditions d'un développement durable de l'ensemble du territoire régional, préservant ses ressources naturelles et luttant contre le changement climatique. Cela passe par une politique ambitieuse sur l'ensemble des compétences de la Région. La CGT appuie ainsi la demande du CESER d'une stratégie industrielle pour les Pays de la Loire, dans le cadre de son chef de filât en matière économique.

Si nous appuyons une politique ambitieuse qui passe par des moyens financiers accrus, nous considérons cependant que **la question de l'endettement n'est pas neutre**. Il constitue in fine un coût pour l'ensemble des Ligériens. La question qui se pose, nous l'avons déjà dit et nous le réaffirmons dans le contexte actuel, est celle des ressources de la Région. Et même plutôt celle DES Régions, car les recettes dynamiques sont impactées par la crise économique, elles sont aussi inégalitaires selon les régions – la nôtre étant en l'occurrence plutôt favorisée.

C'est pourquoi, la réforme d'ampleur du financement des collectivités publiques que nous appelons est d'autant plus urgente aujourd'hui. Nous proposons la création d'un **pôle financier public** reposant sur la mise en réseau d'un ensemble d'institutions financières de statut public et semi-public, et placé sous contrôle public et social.

Trois remarques sur les avis des commissions thématiques pour terminer notre intervention :

Concernant le développement de l'offre de transport de voyageurs, la CGT sera attentive à la **revoyure de la convention TER** et au schéma des mobilités attendu pour la fin d'année. Il s'agit d'offrir une offre véritablement attractive sur l'ensemble du territoire. Nous partageons les interrogations du CESER sur la capacité à améliorer l'offre si la contribution de la Région n'évolue pas.

Concernant l'éducation et la formation professionnelle, nous partagerons l'inquiétude du CESER sur **l'avenir des CFA menacés par le développement de nouveaux centres d'apprentissage**. Nous avons combattu la réforme de l'apprentissage qui conduit à ces dysfonctionnements.

Nous ne partageons pas en revanche la satisfaction du CESER sur le développement des **écoles de production**. Nous exprimons nos plus grandes inquiétudes devant le développement de ces établissements privés hors contrat qui basent leur modèle économique sur une production réalisée par des élèves non payés, et vendue aux conditions du marché à des particuliers ou à des industriels. Cela s'apparente à de l'apprentissage non rémunéré¹.

Enfin, sans nier l'intérêt des e-pass jeunes et e-pass santé, dont la sous-utilisation est préoccupante, nous rappelons que **ces dispositifs ne peuvent prétendre**

¹ Voir à ce sujet : <https://www.ferc-cgt.org/ecole-de-production-ou-retour-vers-le-19eme-siecle>

résoudre à eux-seuls la précarité des jeunes.

Ces remarques étant faites, nous voterons l'avis.

QUELQUES EXPRESSIONS EN SESSION :

CLCV :

Le soutien de la Région pour la rénovation énergétique des logements est salubre. Toutefois, les rénovations ne doivent pas conduire au renchérissement des loyers. Actuellement, du fait de l'augmentation des loyers, les travaux énergétiques ne permettent pas à moyen terme des économies réelles pour les ménages les plus pauvres.

Associations caritatives :

Rappelle les conséquences de la crise : un Français sur 3 a subi une perte de revenus du fait du confinement. Un sur 4 n'est pas parti en vacances, faute de moyens. Un Français sur 7 saute des repas. Les OB ne prennent pas suffisamment en compte les besoins sur le terrain.

CRSA :

Soutient la création de CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé). Les mesures incitatives contre les déserts médicaux montrent leurs limites.

CFDT :

Souhaite une meilleure visibilité des investissements pluriannuels.

La politique des e-pass jeunes et santé ne répond pas aux enjeux. L'obligation de passer par le numérique ne permet pas de répondre aux besoins des plus fragiles. Partage le risque souligné dans l'avis sur CESER sur les risques de la concurrence entre CFA.

Ne comprend pas l'arrêt de ma région 2050

CCIR :

Il faut accepter l'endettement et créer de nouvelles richesses, seule voie pour le désendettement.

Medef :

Surprise que les réflexions sur « ma région 2050 » ne soient pas évoquées dans le ROB. Il faut des mesures immédiates, mais des mesures de plus long terme sont une nécessité.

Laurent Dejoie , adjoint aux Finances au Conseil Régional :

La capacité de désendettement augmente sans que la Région ne fasse prendre de risque à l'institution ou au territoire.

La Région regrette la réforme ayant conduit à la recentralisation de l'apprentissage. En matière de santé, certaines décisions pourraient être régionalisées. La Région attend un nouvel acte de décentralisation pour aller plus loin.

VOTES : la contribution a été adoptée par 88 voix pour et 1 abstention.

L'ensemble des membres de la délégation CGT au CESER ont participé à l'élaboration de cette contribution.